

Joël Lebret & Laurent Mahieu

Retour à l'emploi des cadres seniors **Prendre l'initiative**

La CFDT Paris et la CFDT Cadres sont partenaires du projet européen Senior Compétence piloté par le Département de Paris et relatif au retour à l'emploi des cadres seniors. Cette démarche expérimentale, financée par le Fonds social européen, sera menée sur les années 2007-2008 avec de nombreux partenaires parisiens et européens.

L'amélioration du taux d'emploi des seniors constitue un enjeu européen majeur : le Conseil de Lisbonne a fixé pour objectif de remonter à 50 % en 2010 le taux d'emploi des 55-64 ans. En France, nous en sommes à 39,1 %. Si le taux de chômage des cadres seniors est moindre que celui des autres catégories socio-professionnelles, le taux de retour à l'emploi à un an est extrêmement faible (aux environ de 20 % pour les cadres accompagnés par l'Apec).



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

L'atteinte de l'objectif européen passe, pour les cadres, par une action clairement orientée sur le retour à l'emploi. Par l'accord national inter-professionnel (ANI) d'octobre 2005 et mars 2006 relatif à l'emploi des seniors en vue de promouvoir leur maintien et leur retour à l'emploi, les partenaires sociaux entendent participer, dans leur domaine de compétence, à la réalisation de cet objectif. Ils souhaitent inscrire leur démarche dans un cadre général au sein duquel chacun des acteurs, dont

les pouvoirs publics, doit assumer les responsabilités qui lui sont propres.

Depuis l'accord national, signé par trois organisations patronales (Medef, CGPME, UPA) et trois confédérations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC), et le Plan national d'action concerté de juin 2006 (élaboré par le ministre du Travail) il faut se rendre à l'évidence : en dehors de la campagne médiatique et d'un nombre croissant de colloques, aucun mouvement de fond n'a été engagé pour renverser le discours ambiant. Ce dernier laisse accroire que les seniors coûtent cher et sont moins productifs alors que toutes les études montrent que la productivité progresse jusqu'à 50 ans et ne régresse pas ensuite. Les accords de branche, qui devaient être la déclinaison première de cet accord, se comptent sur les doigts d'une main.

En proposant le projet « Senior compétence », le Département de Paris exprime sa volonté de s'investir sur le sujet de l'emploi des cadres seniors sur son territoire. Il s'agit pour cette collectivité territoriale, en charge du RMI, de rompre la logique prescriptive d'accords sociaux en cascade entre les seuls partenaires sociaux et de favoriser la logique d'inscription en y impliquant de nombreux partenaires locaux et européens (avec les villes de Stockholm et Francfort).

En y associant la CFDT et la CGPME, à l'échelon territorial, le Département de Paris affiche clairement la volonté de relever le défi du dialogue social parisien.

En y associant également des partenaires locaux acteurs de l'emploi, l'objectif est d'allier pratiques sociales et dialogue social, de féconder mutuellement les démarches d'innovation et d'initiative, de passer du dire au faire et du faire au dire. La mise en relation d'acteurs très divers tant localement qu'au niveau européen est de nature à enrichir les actions en cours, à faire émerger des actions nouvelles. Il s'agira ensuite de les évaluer, de rechercher ce qui est transférable d'un contexte à un autre.

En y associant la CFDT Cadres, le projet vise à enrichir la démarche grâce à son engagement dans l'Apec et dans Eurocadres tant pour les pratiques de retour à l'emploi des cadres que pour l'implication dans le dialogue social européen.

Pour la CFDT Paris, il s'agit de poursuivre son action pour le dialogue social territorial et contre les discriminations. Elle souhaite ainsi pouvoir lancer une expérimentation, non pas sur l'ensemble du territoire et pour tous les salariés de Paris, mais en recherchant des partenaires volontaires au niveau d'un secteur professionnel spécifique et pour une population bien identifiée. Le lancement de cette expérimentation pourrait aussi être réalisé sur un territoire délimité de la capitale. Ce sera également une autre étape de son engagement depuis des années dans la lutte contre les discriminations (cf. le projet européen « Action et vigilance » de lutte contre les discriminations raciales à l'emploi dont elle est chef de file).

Pour la CFDT Cadres, sa participation sera l'occasion de travailler sur un projet concret avec d'autres acteurs (ANPE, Fédération française des groupements d'employeurs, CGPME, Paris Pionnières, Emmaüs France, Astrolabe Conseil), mais aussi de valoriser son implication dans le syndicalisme européen, son engagement à l'Apec, son expérience sur la démarche « Professionnels autonomes », ses réflexions menées notamment dans le cadre des deux colloques de l'Observatoire des Cadres en 2004 / 2005 (« Vers une gestion des âges dynamique, durable et diversifiée »), et enfin de donner du concret à ses revendications, par un engagement affirmé et opérationnel.

Au niveau européen, nous projetons d'animer trois rencontres d'échange avec les partenaires sociaux des territoires de Francfort et Stockholm sur les thèmes suivants : quel diagnostic faisons-nous du dialogue social à propos des cadres séniors dans nos trois pays ? Quelles sont les nouvelles formes d'activité et dans quel contexte juridique s'exercent-elles ? Quel engagement des villes en faveur de l'emploi

des séniors sur leur territoire et pour elles-mêmes en tant qu'employeur ? Une restitution de ces travaux entre partenaires sociaux trouverait place dans les conclusions du projet, en fin d'année 2008.

La première phase (le diagnostic) est en cours (janvier-juin 2007) et les contacts sont pris pour mener les expérimentations possibles (été 2007-été 2008).

La réussite de ce projet nécessite la contribution d'acteurs multiples : la CFDT, par le nombre, la diversité et les engagements de ses adhérents, dispose d'atouts importants pour enrichir le diagnostic et démultiplier les démarches futures. Nous souhaitons proposer tout au long de ce projet, de façon souple et légère, un lieu d'échange CFDT avec celles et ceux qui se sentent concernés par cette démarche dans leur action syndicale, professionnelle ou associative.

Joël Lebret est secrétaire départemental de la CFDT Paris. Laurent Mahieu est secrétaire national de la CFDT Cadres.

**Une première rencontre CFDT aura lieu avant l'été.
Vous êtes intéressé ? Contactez-nous :**

**joel.lebret@cfdtparis.com
ou laurent.mahieu@cadres.cfdt.fr**